

Fiche de poste : conseiller pédagogique de circonscription

POSTE	Le conseiller pédagogique de circonscription ou CPC est rattaché à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge d'une circonscription.
CADRE DE FONCTIONNEMENT DES MISSIONS	<p>Le CPC est un enseignant du premier degré, titulaire du CAFIPEMF. Il exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN, au sein d'une équipe restreinte. Au sein de cette équipe, il se voit confiés des dossiers thématiques, disciplinaires ou non.</p> <p>Le CPC accomplit des missions principalement d'ordre pédagogique mais cette dimension pédagogique nécessite une gestion administrative et organisationnelle.</p> <p>Le CPC est un acteur essentiel dans la formation des enseignants du premier degré, titulaires ou non. Il assure également des fonctions d'aide et de conseil auprès des enseignants et des directeurs d'école, en suscitant l'analyse réflexive sur les pratiques professionnelles et en offrant un accompagnement dans la mise en œuvre d'intentions pédagogiques.</p> <p>Il apporte également conseil à l'IEN, en aidant à la décision.</p>
FONCTIONS/ACTIVITES	<p>↳ Former et accompagner les enseignants Il s'agit principalement de /d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les besoins en formation ; • Concevoir et mettre en œuvre des animations pédagogiques et des stages, tant au niveau de la circonscription qu'au niveau départemental ; • Accompagner les enseignants-candidats au CAFIPEMF • Accompagner les enseignants dans le cadre des plans mathématiques et/ou français ; • Assurer le suivi des enseignants entrant dans le métier (contractuels, stagiaires et néo-titulaires) ; • Contribuer à l'élaboration et à l'organisation du programme de formation de la circonscription ; • Accompagner les enseignants qui rencontrent des difficultés. <p>↳ Accompagner les écoles Il s'agit principalement de /d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter le conseil et l'aide nécessaires à la réalisation et au suivi des projets pédagogiques des écoles ; • Accompagner les innovations et les recherches pédagogiques ; • Accompagner les directeurs d'école et les enseignants dans la prise en compte de la diversité des élèves ; • Etablir et mettre à jour le calendrier annuel des formations en fonction des contraintes de remplacement et des besoins d'ajouts de formations en cours d'année. <p>↳ Se former et contribuer au pilotage pédagogique de circonscription et départemental Il s'agit principalement de /d' :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une veille pédagogique ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à des groupes de travail départementaux ; • Produire des ressources ; • S'inscrire dans une démarche de mutualisation dans un cadre élargi au réseau départemental des formateurs ; • Assurer l'appui à l'IEN dans son rôle de pilotage, d'information, de communication et de négociation avec les partenaires ; • Concevoir des outils d'aide au pilotage.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le système éducatif et son fonctionnement ; • Faire preuve d'écoute et d'aptitudes à travailler en équipe • Faire preuve d'anticipation, d'adaptation et de réactivité ; • Posséder des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté ; • Maîtriser l'usage des outils numérique ; • Faire preuve de capacités relationnelles/communicationnelles et d'animation, d'esprit d'initiative et de synthèse ; • Etre capable de se former/s'auto-former (au travers d'une veille pédagogique...).
SPECIFICITE	L'organisation du temps de travail nécessite souplesse et adaptabilité au regard des modalités de fonctionnement.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre définitif